

AVARICE

*Avarice hideuse, ô monstre de la terre,
Qui trahis l'Homme-Dieu pour le vendre au trépas,
Quel mortel, te voyant sans ombre ni mystère,
Peut marcher sur tes pas ?*

*L'indigent, qui sanglote à ton cœur sa prière,
Te demande du pain... mais tu ne l'entends pas.
Pour dépouiller d'un son tel homme en sa misère,
Lâche, tu le frappas.*

*Toi qui ne sus jamais le prix de l'héroïsme,
Rampe dans la noirceur de ton vil égoïsme,
Loin de l'humanité.*

*Et toi, dont les rayons réchauffent l'indigence,
Soleil du pauvre, éclaire en nous l'intelligence,
O Générosité !*

O. MAYRAND.

CHRONIQUE PARISIENNE

PARIS, 18 septembre 1899.

Je viens de parcourir les côtes normandes où j'ai vu les paysages les plus beaux, les coins de pays les plus magnifiques et de vraies figures joyeuses et au cœur bon.

Mais, avant tout, causons des fêtes de l'Exposition Normande Canadienne de Honfleur.

Nous fûmes six Canadiens heureux d'aller applaudir les organisateurs de l'originale et superbe exposition Honfleuraise.

Toute pavoisée, animée et joyeuse, elle était vraiment jolie, la coquette ville de Honfleur. Couchée sur le versant magnifique du splendide plateau de Grâce, la ville garde l'antique cachet de toute sa grandeur, et elle ajoute aujourd'hui à sa beauté les radieuses villas entourées de fleurs et de verdure qui ornent davantage Honfleur et son site majestueux.

Et—ce qui n'est pas peu de chose—on peut dire que rarement une ville possède autant de jolis minois que Honfleur. La déesse de la Beauté s'est largement dépensée dans cette cité où beaucoup de gens ont le droit d'être particulièrement heureux. C'est vous que nous saluons, pères, maris et fiancés de Honfleur !

Les Honfleurais sont gens de bon goût ; le plan et l'agencement de l'Exposition en sont des preuves incontestables.

A M. Arthur Baudin—le si estimé directeur du collège de Honfleur—qui était le président organisateur de cette série de fêtes inoubliables, revient la plus belle part d'honneur, ainsi qu'à M. le commissaire spécial Jehan Soudan de Pierrefitte, dont nous avons déjà dit le bien que nous pensions. Tous deux ont été les grands ouvriers d'une œuvre patriotique, au souvenir ineffaçable ; ils ont fait œuvre de bons français, d'esprits d'élite ; et leur succès aura les meilleurs résultats.

Nous n'oublierons jamais, nous les invités de MM. Baudin et Soudan de Pierrefitte, la façon aimable et si cordiale avec laquelle nous fûmes reçus.

Voici en résumé, comment le journal : *L'Echo Honfleurais*, parle des trois grandes journées canadiennes :

FÊTE CANADIENNE.—Dimanche avait lieu à la Lieutenance l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du navigateur Samuel de Champlain, fondateur de Québec.

A deux heures, le comité du *Vieux Honfleur* quitte le musée Saint-Etienne pour se rendre à la Lieutenance. Au comité s'étaient joints : MM. Hector Fabre, commissaire du gouvernement canadien à Paris, Edouard Richard, ancien député et membre de la Société Royale du Canada, Muzet, député de Paris, Le Boulenger, directeur des douanes, les Drs J.-H. Chalifoux, de Montréal, et Aristide Blais, de Montmagny, Rodolphe Brunet, président de la Société Canadienne de Paris, Coryn, délégué du Pacifique Canadien, Philippe Hébert, sculpteur canadien, le sculpteur Paul Chevré, Charles Dion, etc.

M. Noël de Tilly, maire, le Conseil municipal, les membres de la société des marins, escortés des sapeurs-pompiers et de la brigade des douanes, quittent peu après l'Hôtel-de-Ville, précédés par la

Société Philharmonique, et se rendent à leur tour devant la plaque commémorative.

Cette plaque gravée en lettres d'or est surmontée d'un écusson, sous lequel on lit :

Je me souviens

Dessous :

Le 3 septembre 1899
A LA MÉMOIRE DE
SAMUEL DE CHAMPLAIN
La Société du *Vieux Honfleur*
A consacré ce souvenir.

Avec des navires et des équipages
de Honfleur,

Il explora l'Acadie et le Canada
de 1603 à 1607.

Parti du même port en 1608, il fonda
la ville de Québec.

Embarquements de Champlain à Honfleur : Avril 1603, 13 avril 1608, 18 avril 1610, 1er mars 1611, 6 mars 1613, avril 1615, avril 1617, mai 1620.

M. le Président du *Vieux Honfleur*, fit un excellent discours, auquel M. le Maire répondit en termes choisis.

M. le Commissaire du Canada prit ensuite la parole, au nom des Canadiens qui, comme tous les peuples, ont le cœur sensible à de tels témoignages d'affection.

A 3 heures on se rend au théâtre pour assister à la conférence de M. Gravier, président honoraire de la Société Normande de géographie. D'une façon très intéressante, émaillant son étude de petits détails inconnus, le conférencier a fait l'histoire du célèbre navigateur qui partit de Honfleur dans ses différents voyages au Canada.

Le soir, au théâtre, salle comble pour assister à la fête donnée en l'honneur du Canada.

M. Jehan Soudan de Pierrefitte, dans une conférence qui a pour sujet *La Tradition au Canada*, a montré combien les liens de la famille nous relient au Canada.

L'orateur qui a déjà lu il y a deux ans à la même place "l'acte de naissance du *Vieux Honfleur*" est heureux d'associer aux fêtes ininterrompues qui se tiennent depuis un mois nos chers cousins du Canada.

M. de Fragerolles, accompagné par M. Deniau, a continué la soirée en nous chantant une de ses plus magnifiques compositions, *La Nouvelle France*, épopée canadienne, composée spécialement pour les fêtes de la Tradition.

Pendant près d'une demi-heure au cours de laquelle, en une fort belle poésie lyrique, où le musicien ne le cède en rien au poète, ni le poète au chanteur, M. de Fragerolles nous refait l'histoire du Canada.

Les vues animées qui accompagnaient ces chants leur fournissaient un attrait de plus. Fort bien réussies, ces vues ; très beau surtout cet épilogue de l'histoire si triste et si glorieuse de Montcalm : les drapeaux brûlés plutôt que de les livrer aux Anglais ; et pour terminer le Canada de nos jours : la vue de la statue de Champlain élevée l'année dernière sur les bords du Saint-Laurent.

Quelques instants d'entr'acte, et M. Soudan de Pierrefitte nous commence l'épopée canadienne. Il rappelle la belle victoire de Montcalm, battant 6,000 Anglais avec 317 Français. Cette épopée, des poètes canadiens l'ont chantée dans des vers magnifiques que Mme de Marilly nous dit avec un talent et une diction des plus remarquables.

C'est d'abord *Le Drapeau de Carillon*, de Crémazie. Puis du poète Louis Fréchette : *Le Dernier Drapeau*, l'*Attalante*, où l'auteur nous montre le vaillant capitaine Vauquelin, resté le dernier sur son navire, refusant d'abaisser pavillon ; *Le Drapeau Fantôme*, l'épopée d'un modeste héros, Cadot, résistant avec une poignée de braves, et maintenant le drapeau français flottant sur le fort qu'il avait su si bien garder vingt ans durant sous la domination anglaise.

On passe aux temps modernes : C'est maintenant, toujours du poète Louis Fréchette, *Espoir quand même ! Le maître d'école Aubry*, auquel une bonne femme canadienne, étonnée de l'entendre parler le français avec un accent qui n'est pas celui du Canada, demande :

—Mais d'où venez-vous ? vous n'êtes pas de chez nous, et pourtant vous n'êtes pas Anglais.

—Mais non, je viens de France.

—De France, mais nous aussi nous sommes de France.

—Oui, répond Aubry, vous êtes de la France d'ici, moi je suis de celle de là-bas.

—Ah ! de là-bas, de là-bas, répliqua la bonne femme. Quand reviendront-ils ?

Enfin, pour terminer, les deux drapeaux de Louis Fréchette : *Le drapeau anglais* et *Nos Trois Couleurs*. Est-il besoin de dire que Mme Marilly a été chaleureusement applaudie ?

La soirée s'est terminée par l'audition de vieux airs

français et canadiens, chantés par la Société chorale Union des Travailleurs.

Lundi, c'est le grand jour, c'est celui de la conférence sur l'Acadie, par M. Edouard Richard, l'historien acadien.

Voici l'appréciation de l'*Echo Honfleurais* sur la très belle conférence de notre compatriote :

M. Richard, ancien député du Canada, dans une conférence intitulée : *L'Acadie et Le Pays d'Évangéline*, nous a tenus sous le charme de sa parole et a retracé la douloureuse existence des Acadiens qui plutôt que de signer un traité ne les exemptant pas de porter les armes contre leur pays d'origine, la France, préférèrent subir les plus grandes tortures et se laisser exiler.

"Il y a quelqu'un qui aime plus la France que les Français de France, disait un consul français à Québec, et ce quelqu'un, c'est le Français du Canada."

Cette opinion peut paraître exagérée, mais elle n'en est cependant pas moins vraie, car on aime généralement davantage ce que l'on a perdu, et plus la lutte est disputée pour la conservation d'une chose plus on l'apprécie. Les Canadiens, qui ont été arrachés cruellement à la France par l'enlèvement de leur langue, leur religion et leurs institutions, ont lutté pour leur existence pendant tout un siècle contre un ennemi plein de morgue et d'orgueil toujours prêt à leur faire sentir l'infériorité de leur situation. Ces humiliations ont fait la haine pour l'envahisseur pendant que l'amour de la France se fortifiait de cette haine.

Après avoir fait l'éloge du patriotisme en France, qui est plus intense que partout ailleurs, M. Richard nous fait ressortir le sort de ces "malheureux exilés, arrachés de leurs paisibles demeures, dépouillés, jetés sur toutes les plages du continent américain ; de ces mères, de ces enfants éplorés, séparés les uns des autres, retenus captifs pendant de longues années, réduits à l'abjecte misère au milieu d'étrangers hostiles, et qui, pour un grand nombre, ne purent jamais se retrouver, se réunir. C'est un des faits les plus navrants que conte l'histoire."

Il nous dépeint la situation des malheureux Acadiens endurent pendant cinquante années toutes les souffrances, refusant toujours cette clause, cause de tous leurs malheurs.

L'Acadie, devenue terre anglaise sous le nom de Nouvelle-Ecosse, a été complètement transformée. On a voulu effacer tout ce qui rappelait l'ancien pays. Les noms des villes ont été changés, les cimetières, terre neutre que l'on respecte, ont même été labourés.

Par un premier traité, on offrit aux Acadiens de rester. Mais la population s'y refusa, tant qu'on ne leur donnerait pas satisfaction. Les habitants décidèrent d'émigrer ; ce qui alarma le gouvernement anglais, c'est que cette expatriation ne pouvait servir qu'à peupler le territoire français de l'île Saint-Jean. D'un autre côté, impossible de les remplacer par des colons anglais car les sauvages n'avaient pour eux que de la haine et les auraient massacrés, ce qui explique que jusqu'en 1749, date de la fondation d'Halifax, il ne s'en établit pas un seul en Acadie. Aussi le gouverneur fit-il la sourde oreille quand on lui demanda des bateaux, et défense fut faite d'en emprunter aux Français. On les traîna avec toutes sortes de formalités et la situation se prolongea ainsi jusqu'en 1720.

A son arrivée, un nouveau gouverneur lança une proclamation disant que tous les Acadiens devaient prêter serment sans réserve ou quitter la province sans rien emporter que le linge. Les vaisseaux manquaient et les habitants se mirent à l'œuvre pour ouvrir un chemin entre Annapolis et Grand-Pré pour effectuer leur sortie par la voie de terre et la Baie-Verte. Le gouverneur défendit alors aux Acadiens de sortir de chez eux. Ils étaient prisonniers. En 1730, les Anglais acceptèrent leurs propositions et un traité fut signé. Les Acadiens avaient enfin gain de cause et on ne les désigna plus que sous le nom de *French neutrals* (Français neutres).

Pendant une période de vingt ans, et malgré la guerre entre la France et l'Angleterre, tout alla bien. Mais quand on fonda Halifax avec une colonie de 3,000 hommes, les Anglais se crurent tout permis. Le nouveau gouverneur, Cornwallis, voulut leur faire prêter le même serment que ses prédécesseurs. Il n'eut pas plus de succès, mais usa de tous les subterfuges pour retarder leur départ.

En 1755, la guerre entre la France et l'Angleterre était imminente ; on profita de ce moment pour faire livrer leurs armes aux habitants, jeter leurs prêtres en prison, confisquer leurs biens, et leur faire subir toutes sortes d'exactions.

La déportation commença, et sur 18,000 âmes que comprenait le pays, 12,000 environ furent embarquées sur des bateaux avec des destinations différentes : à Boston, au Connecticut, à New-York, à Philadelphie, à Baltimore, à la Virginie, aux Carolines. Les passagers, entassés dans la cale, eurent énormément à souffrir ; beaucoup périrent, et plusieurs bateaux